

## COVID-19 : Le Domaine du Val solidaire avec le monde soignant



Face à l'ampleur de la pandémie de COVID-19 et l'instauration du confinement de la population à l'échelle nationale en France le 17 Mars 2020, Xavier Mennesson, propriétaire du Domaine du Val, a décidé de fermer les portes de son établissement jusqu'à nouvel ordre.

Mais loin de se laisser abattre, le Domaine du Val agit ! Fidèle à ses valeurs d'engagement, de solidarité et de proximité, le Domaine du Val a aussitôt mis en place une action de solidarité envers le monde soignant qui se retrouve en première ligne face à la pandémie. Devant la multiplication des demandes d'annulation de séjour et de remboursement des arrhes, l'équipe du Domaine du Val a décidé de lancer l'opération **Mars Solidaire**.

Le principe est simple : avant le 31 Mars 2020, pour tout report jusqu'en 2021 d'un séjour programmé au Domaine du Val, ce dernier s'engage à reverser 10% de la valeur totale du séjour à la [fondation des Hôpitaux de France](#). Une remise de 10% supplémentaire est également accordée au client pour le remercier de sa contribution à cette opération de solidarité.

Et cette opération est un succès puisqu'elle a permis de récolter la somme de 1892€ en à peine deux semaine ! De quoi satisfaire Xavier Mennesson : « *Nous ne pouvons pas rester les bras croisés face à ce drame. Avec cette opération Mars Solidaire, je tiens à illustrer les valeurs d'engagement et de solidarité que le Domaine du Val met en place à son échelle chaque jour depuis sa création. Mais c'est avant tout une victoire collective et je remercie très chaleureusement les 38 familles qui ont participé avec nous à cette opération de solidarité. Cette épreuve conforte notre volonté de mettre en place un tourisme plus responsable et qui s'appuie sur des valeurs de responsabilité sociale et environnementale.* »